

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL INTÉRIEUR
 Direction générale Institutions et Population
 Direction des élections
 --
 Park Atrium – Rue des Colonies, 11
 1000 BRUXELLES

Le présent formulaire doit être transmis au Service public fédéral Intérieur, Service des Élections / Frais de déplacement, Park Atrium – Rue des Colonies, 11 - 1000 BRUXELLES, **au plus tard trois mois** après le jour du scrutin.
Vous souhaitez être remboursé(e) plus rapidement ? Vous pouvez dorénavant également déclarer vos frais de déplacement en ligne. Vous trouverez le lien vers l'application sur www.elections.fgov.be.

**ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN, DE LA CHAMBRE
 ET DU PARLEMENT WALLON DU 26 MAI 2019.**

DÉCLARATION DE CRÉANCE.
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DES BUREAUX ÉLECTORAUX.

Prière de lire les instructions en bas de cette page avant de compléter le présent formulaire ^(1 à 3).

Le (la) soussigné(e)
 NOM

PRÉNOM

Domicilié(e)
 RUE N° N° BTE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE Fax

déclare par la présente que lui est dû le remboursement des frais de déplacement entre les communes de ⁽²⁾

DÉPART ET **DESTINATION** ET RETOUR

Élections du 26 mai 2019.
 Nombre de déplacements :

Nombre de kilomètres parcourus :
 km x 0,20 EUR = EUR

Motif du déplacement

La somme à rembourser sera versée sur votre compte n°

 (3)

Dénomination du bureau électoral :

 Signature du Président :

Fonction de l'intéressé(e) au sein du bureau :

 Signature de l'intéressé(e) :

Fait à, le 2019.

Directives à suivre pour compléter le document :

- (1) Compléter cet exemplaire en LETTRES CAPITALES et le renvoyer dûment signé à :
 (nom et adresse de l'administration)
- (2) Indiquer le nouveau nom de la commune (après fusion) ; à défaut de pareille mention, le traitement du dossier sera immanquablement retardé.
- (3) Ce numéro de compte doit être à votre nom.

**N.B. MENTIONNEZ VOS COORDONNÉES DE FAÇON CLAIRE ET COMPLÈTE POUR PERMETTRE UN PAIEMENT RAPIDE !
 VÉRIFIEZ VOTRE NUMÉRO DE COMPTE !**

